

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

**SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT DES FRANÇAIS EN PRODUITS DE GRANDE
CONSOMMATION - (N° 684)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 50

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 5

I. – À la première phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« point de départ »,

le mot :

« début ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 22, procéder à la même substitution.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel